

S'bioblattel

L'actualité de l'Agriculture Biologique et Biodynamique en Alsace

Edito

2016 une année qu'il faut très vite oublier

L'hiver n'a pas ressemblé à un hiver alsacien comme on les a connu (la neige, le froid n'ont pas pu stopper la végétation surtout pas les mauvaises herbes).

L'implantation des cultures de printemps a été retardée faute de beau temps et d'excès d'humidité. Celle-ci a été favorable à la pousse de l'herbe, sauf que pour la récolter pas de conditions climatiques favorables. Résultat : du mauvais fourrage en stock !

Juin fut marqué par des orages très violents provoquant des inondations, coulées de boue...

La récolte laborieuse des céréales à paille va aussi marquer l'année 2016.

Les rendements en maïs ont aussi été catastrophiques (surtout dans les petites terres).

Le dépôt de bilan de la coopérative COPVIAL a complété l'année difficile des éleveurs.

Avec toutes ces difficultés climatiques et de trésorerie, l'élevage alsacien a beaucoup souffert. J'espère que tous arriveront à surmonter ce cap très difficile.

Les semis d'automne sont finis. Une nouvelle campagne a démarré, ne baissons pas les bras.

De toute façon notre métier c'est le plus beau, même s'il n'est pas toujours reconnu et rémunéré à sa juste valeur.

Oublions très vite 2016 pour repartir vers une nouvelle année pleine de projets et d'espoirs.

Pierre KARCHER, Administrateur à l'OPABA

Sommaire

Actualités Nationales

Arrêté 2006 sur l'utilisation des pesticides (page 2)
Les externalités positives produites par l'agriculture biologique justifient le soutien public à la filière, quels choix seront fait aujourd'hui pour demain ? (page 3)

Actualités Régionales

Retour sur la première Journée Fruits et Légumes Bio d'Alsace (page 4)
Ça bouge dans la filière viande ! (page 5)
Viticulture : Zoom sur les prix 2015 (page 6)
Une nouvelle apprentie à l'OPABA ! (page 7)
SysVit-SolVin : Impact de systèmes viticoles à faibles intrants sur la qualité des productions (pages 7-8)

L'OPABA se lance dans l'animation de groupes DEPHY (page 9)
Séminaire de travail « Alimentation saine et durable 68 » (page 9)

Technique

Une « appli » pour calculer ses coûts de production (page 10)
Les apiculteurs bio à l'écoute des savoir-faire allemands (page 11)

Agenda (page 12)

Annonces (page 12)



• opaba •

Les Agriculteurs Bio d'Alsace

Tél. 03 89 24 45 35

Email: contact@opaba.org

www.opaba.org

Arrêté 2006 sur l'utilisation des pesticides

Pour plus de protections des producteurs, riverains et consommateurs, l'agriculture biologique doit être promue comme une solution alternative

Après l'abrogation d'un arrêté de 2006 fixant les règles en matière d'utilisation de pesticides (force du vent, délais de rentrées sur les parcelles, zones sans traitement près des cours d'eau), la FNAB soutient la demande de la société civile d'un nouvel arrêté plus protecteur des professionnels, des consommateurs et des riverains vis-à-vis des pesticides de synthèse. Elle propose que l'agriculture biologique soit clairement soutenue comme une solution alternative. Elle réaffirme la nécessité d'une recherche plus poussée sur les produits de traitement naturel et leurs impacts en termes environnementaux et sanitaires.

La bio, victime potentielle des contaminations par un usage inapproprié

Le vent et le ruissellement sont des facteurs majeurs de transport des produits toxiques à l'extérieur des parcelles traitées. L'agriculture biologique en est parfois victime

avec obligation de déclassement des productions concernées. Pour assurer une coexistence des cultures, il faut maintenir cette interdiction de pulvériser lorsque le vent est supérieur ou égale à 3 Beauforts et instaurer des dispositifs permettant de contrôler que les pulvérisations ne se font pas en période de vent.

La bio, solution pour la protection des riverains, producteurs et consommateurs

Les productrices et producteurs bio soutiennent la proposition des associations environnementales que cet arrêté interdise l'usage des pesticides de synthèse notamment à proximité des habitations.⁽¹⁾ Ces Zones de non Traitement (ZNT) devraient permettre, par dérogation, l'usage des produits autorisés en agriculture biologique afin de promouvoir une alternative auprès des agriculteurs conventionnels et de répondre ainsi à

la demande croissante de produits bio par les consommateurs.

La bio, une démarche de progrès qui doit être soutenue par la recherche publique

Les produits autorisés en bio (exemples Cuivre, soufre...) sont des produits naturels dont il faut continuer d'évaluer l'impact sur l'environnement et la santé. Ils restent une solution systémique aux problèmes posés par les pesticides de synthèse (perturbateurs endocriniens suspectés ou Cancérigène Mutagène ou Reprotoxiques) dont la France est le pays le plus exposé au monde (INVS 2013). Les productrices et producteurs bio de la FNAB revendique plus de recherche publique sur ces traitements alternatifs pour accompagner le développement de la bio.

Julien Adda, délégué général FNAB

⁽¹⁾ Générations futures, France nature environnement, Eaux et rivières de Bretagne...

Envoi S'Bioblattel : version papier ou version électronique ?

Nous souhaitons réduire l'envoi papier de notre Bulletin et privilégier l'envoi au format PDF par email. Si vous avez une adresse email, faites-nous savoir si vous souhaitez maintenir la réception du S'Bioblattel en version papier ou si vous préférez l'envoi en version électronique, en écrivant à julie.ambry@opaba.org

L'équipe de l'Opaba
vous en remercie
par avance
et vous souhaite
de très belles fêtes
de fin d'année !

Les externalités positives produites par l'agriculture biologique justifient le soutien public à la filière, quels choix seront fait aujourd'hui pour demain?

Le 25 novembre à Paris, l'Institut Technique de l'agriculture bio (ITAB) et l'INRA ont présenté le rapport commandé par le ministre Stéphane Le Foll suite à la demande du sénateur Joël Labbé.

L'étude a recensé 300 publications scientifiques internationales pour comparer les externalités du mode de production bio sur l'ensemble du système : biodiversité, qualité de l'air et de l'eau, fertilité des terres, climat, mais aussi santé humaine, bien-être animal et emploi (<http://www.itab.asso.fr//actus/2016-amenites-ab.php>).

Changer de politique agricole pour préserver le capital naturel

La FNAB avait déjà mis en évidence cette problématique des externalités positives et négatives des systèmes de productions agricoles lors du débat public de son AG en avril dernier. L'enjeu? Que l'argent des contribuables rémunère - via la PAC - des systèmes qui produisent des services environnementaux et sociaux utiles pour toute la collectivité. En avril dernier, Jean-Christophe Bureau avait détaillé la note collective réalisée pour le Conseil d'analyse économique du Premier ministre en recommandant de cibler plus directement la performance environnementale en remplaçant les aides indifférenciées et l'éco-conditionnalité par une rémunération des aménités, qui pourrait être différenciée géographiquement. Il s'agirait dès lors de faire de la préservation du capital naturel un axe central de la politique agricole. Aujourd'hui, l'ITAB et l'INRA confirment que la bio produit des externalités positives notamment pour la biodiversité, la qualité des eaux, de



l'air, des émissions de GES comme de la fertilité des sols (moindres dégradations des qualités physiques, chimiques et biologiques). Les productrices-eurs bio de la FNAB se saisiront du rapport pour alimenter les discussions avec leurs homologues européens au sein du Farmer's Group d'IFOAM EU. Le Ministre Stéphane Le Foll a déclaré qu'il soutiendrait les aménités de la bio dans le cadre de la PAC 2020. En effet, il ne faut plus attendre pour faire des choix pour les futures générations d'agricultrices et d'agriculteurs.

Conforter un règlement européen garant des externalités positives de la bio

En décembre auront lieu les réunions décisives des trilogues européens, entre le Parlement, la Commission et le Conseil, au sujet de la révision du règlement de la bio lancé en 2011 par Dacian Ciolos pour garantir la

bio dans le changement d'échelle. Celui-ci est bien là et nous sommes obligés de constater que toutes les garanties ne sont pas au rendez-vous dans le compromis européen (lien au sol végétal, lien au sol animal, contrôles annuels, seuils). Le Ministre, là encore, a rassuré la filière lors des Assises de la bio le 14 novembre en rappelant que la France n'accepterait pas de remise en cause des liens au sol notamment. Mais quel sera le résultat final? La filière française devra t-elle développer une marque nationale? La FNAB a co-fondé Bio cohérence en 2010 à la suite de la précédente révision, là aussi, c'est l'heure des choix pour les agricultrices et agriculteurs bio français.

Gouverner, c'est dicter des normes pour l'intérêt général

Enfin, nous ne pouvons que regretter le choix de Manuel Valls de maintenir l'arrêté de 2006 sur les conditions d'utilisation des pesticides après sa remise en cause par le Conseil d'Etat. Le résultat ne s'est pas fait attendre avec une profession agricole qui propose, sur cette base inchangée, des assouplissements dangereux comme la pulvérisation par force 4 beaufort ou une zone de non traitement uniquement pour les points d'eaux supérieurs à 10 hectares. On encourage toujours plus les externalités négatives de l'agriculture conventionnelle sans lui donner une issue technique et économique. Finalement peu importe, c'est le contribuable qui paiera et la population qui trinquera. L'heure des choix.

**Stéphanie Pageot,
Présidente de la FNAB, éleveuse
bio en Loire-Atlantique.**

Retour sur la première Journée Fruits et Légumes Bio d'Alsace



Une assistance en attente d'explications sur les spécificités de la production bio en Alsace !

Le 4 octobre dernier au lieu la première Journée des Fruits et Légumes Bio d'Alsace sur la ferme Pulvermühle à Volgelsheim, une des premières fermes bio alsaciennes.

A destination des professionnels de la distribution (grossistes mixtes et spécialisés, magasins bios, grande distribution, restauration collective...), elle a réuni plus d'une cinquantaine de participants sous un grand soleil.

Après une visite d'une heure de la ferme par Dany SCHMIDT, l'OPABA a présenté l'état des filières arboricoles et légumières bio en région, ainsi que la marque Fruits et Légume Bio d'Alsace.

La presse grand public et spécialisée était également présente, recueillant de nombreux témoignages de magasins mettant en avant la production bio régionale et

cherchant à développer ce secteur dans leur point de vente. Cet événement a également été l'occasion de tisser des contacts commerciaux producteurs-acheteurs.

La marque Fruits et Légumes Bio d'Alsace

Issue d'un partenariat entre l'Interprofession des Fruits et Légumes d'Alsace (IFLA) et l'Organisation Professionnelle de l'Agriculture Biologique en Alsace (OPABA), elle a été créée en 2011. Basée sur le visuel Fruits et Légumes d'Alsace datant de 2005 et connu de tous les alsaciens, elle a comme rôle d'aider les consommateurs à retrouver en un clin d'œil les fruits et légumes alsaciens produits selon le cahier des charges européen de l'Agriculture Biologique.

Elle se démarque donc de son homologue rouge par sa couleur verte et la présence du logo bio européen («l'eurofeuille») et du logo AB (logo bio français).

Vous pouvez la retrouver sur les cartons d'emballage des producteurs partenaires (les fameux cartons «verts»), mais également sur divers supports de communication comme des jupes de palettes ou des guirlandes. D'autres supports sortent régulièrement, afin d'aider les producteurs dans leur communication.

Les producteurs bio y adhèrent sur la base du volontariat, afin de gagner en visibilité dans les filières de distribution.

Pour tous renseignements:
Emmanuel RIEFFEL
OPABA - 06 37 80 64 27

Ça bouge dans la filière viande !

L'abattoir de Haguenau et la Société Marcel Muller passent au bio

Depuis le début du mois d'octobre, c'est officiel, l'abattoir de Haguenau et la société de découpe Marcel Muller ont obtenu l'agrément bio. Cela permet ainsi de valoriser les viandes biologiques jusqu'au bout. Grâce à ces deux nouveaux opérateurs certifiés bio, c'est toute la filière de viande bio locale qui se retrouve renforcée. Les éleveurs du Nord de l'Alsace ont désormais la possibilité de faire appel à deux entreprises bien ancrées localement et qui travaillent au développement du territoire. L'OPABA et la Communauté de Communes de

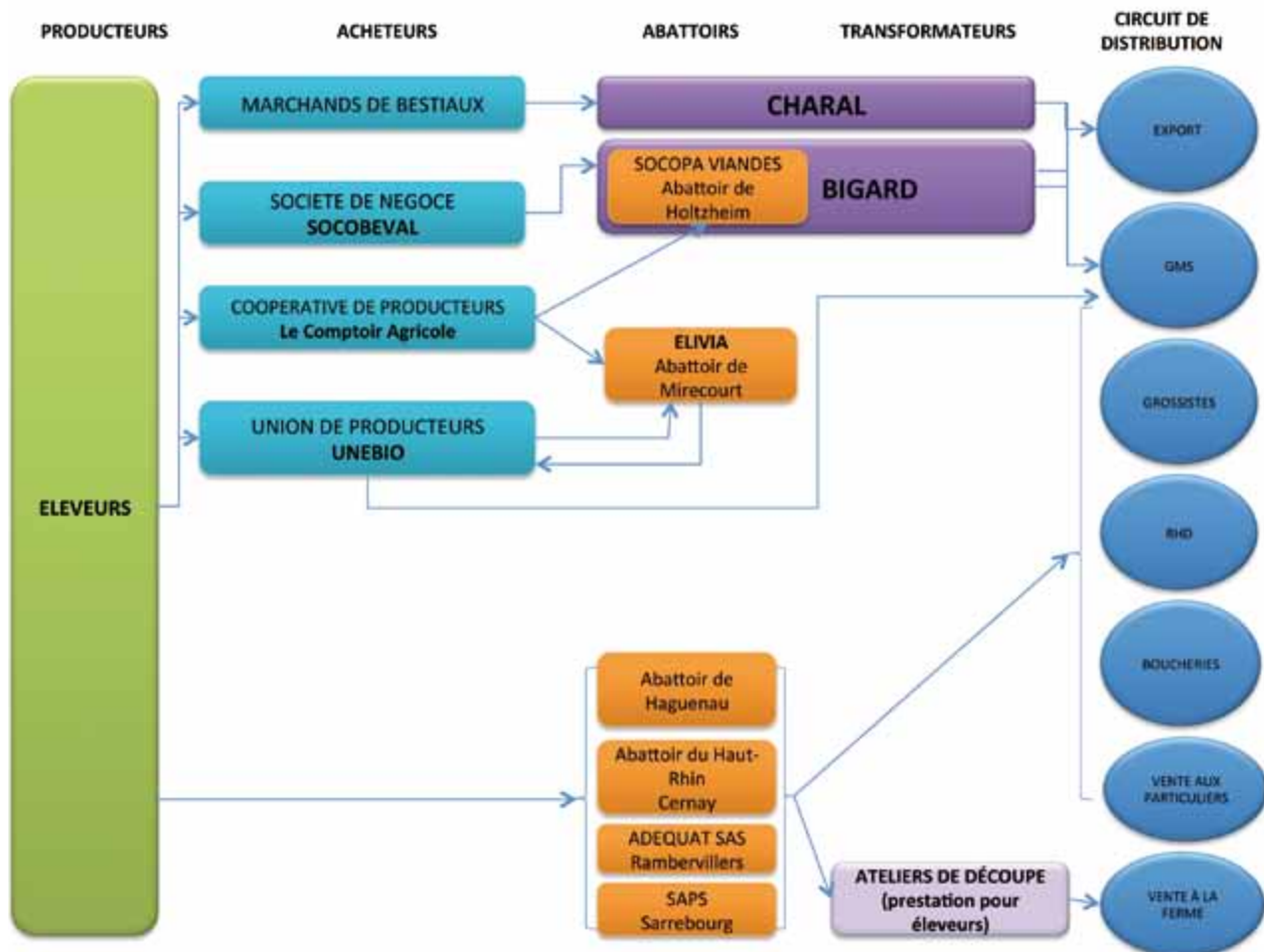


Haguenau qui ont accompagné l'abattoir dans son processus de certification se réjouissent de voir ainsi augmenter le nombre

d'opérateurs économiques qui défendent une agriculture exigeante et respectueuse de l'environnement, du bien-être animal et des hommes.

Un nouveau schéma de filière

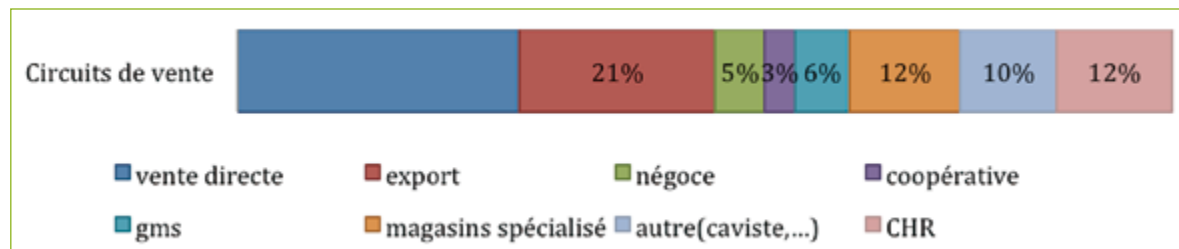
Suite au dépôt de bilan de COPVIAL, voici le schéma de la filière viande bio actualisé.



Viticulture : Zoom sur les prix 2015

Dans le cadre de son stage à l'OPABA au cours de l'été, Marjorie Henrion a enquêté les viticulteurs et les opérateurs aval de la filière afin de faire un point sur les prix de vente. Voici les principaux résultats de son enquête. Avec un taux de réponses de 64 %, les résultats sont représentatifs et peuvent être extrapolés. 78 % des viticulteurs vinifient leurs vins chez eux.

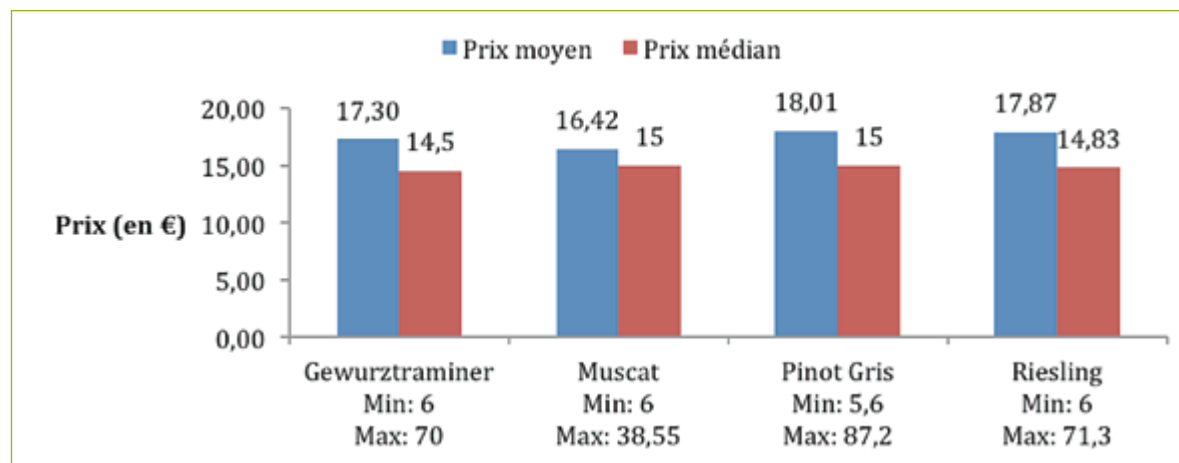
Mise en marché de la production 2015 :



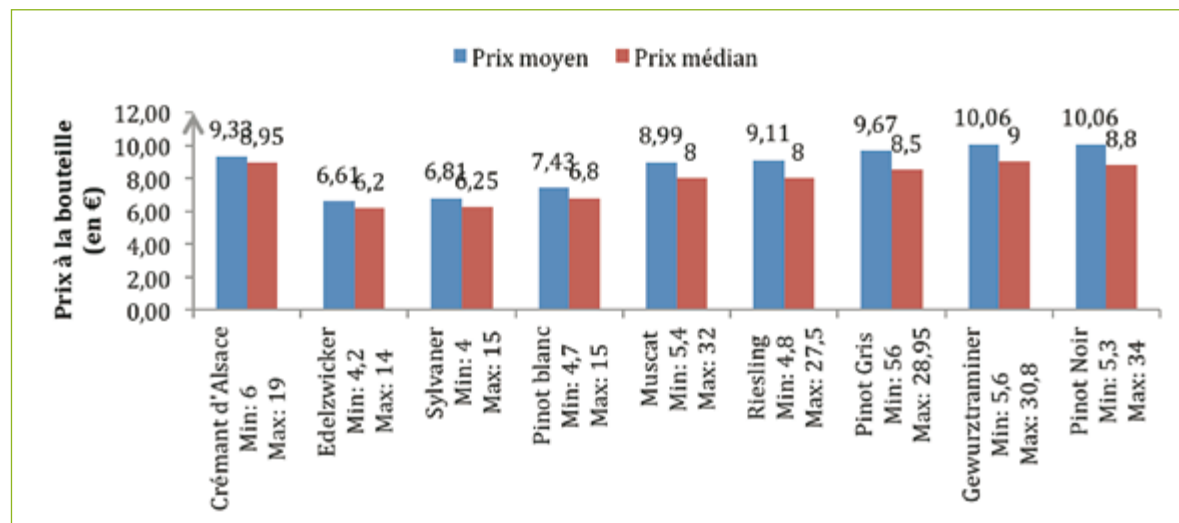
Par rapport à 2014, la vente directe même si elle reste importante est en recul de 14%. Le volume destiné à l'export augmente quant à lui de 5%.

Les volumes mis en vente ces dernières années ont été plus faibles, à cause du climat ou des ravageurs. Après trois années de petits volumes, les prix alsaciens se maintiennent élevés.

Tarifs des grands crus à la cave



Tarifs des vins cépage à la cave



En Alsace, le prix moyen d'une bouteille de vin bio en France est de 9€. La moyenne des prix vins de cépage bio aux particuliers se situe entre 6,61€ pour l'edelzwicker et 10,06€ pour le pinot noir et le gewurztraminer. Les écarts de prix étant très importants entre les domaines, nous avons ajouté le prix médian aux graphiques ci-dessus.

Une nouvelle arrivée à l'OPABA !

Je suis arrivée en Alsace au mois de septembre 2016 pour reprendre des études et je découvre avec beaucoup de bonheur cette région d'où est originaire une partie de ma famille. Après avoir étudié l'urbanisme et travaillé 4 ans à la réalisation et l'application des Plans Locaux d'Urbanisme en région parisienne, je suis partie à la découverte du pays basque et des piments d'Espelette. Attirée depuis toujours par l'agriculture, je voulais mettre les mains dans la terre ! J'ai passé une saison à planter puis récolter cet emblème local et ma décision était prise ! Ma future vie professionnelle serait dans l'agriculture. Grâce à l'accueil chaleureux que j'ai reçu j'ai pu acquérir de nombreuses expériences : travail en maraichage, récolte des pommes de terre dans les landes, des kiwis, J'ai ensuite réalisé quelques séjours, en wwoofing (gîte et couvert offerts



en échange du travail sur la ferme), au pays basque mais aussi en Angleterre et aux Iles Shetlands. Toutes ces expériences viennent aujourd'hui se concrétiser au lycée agricole d'Obernai où j'ai repris cette année mes études en licence professionnelle « ABCD »

(agriculture biologique conseil et développement) pour préparer mon futur professionnel que je compte exercer dans le développement de l'agriculture biologique.

Durant cette année de formation, je suis en alternance à l'OPABA où je pourrais mettre en pratique les connaissances apprises lors des cours. Je travaillerai principalement sur les projets de développement de l'agriculture bio sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg.

Je suis heureuse de pouvoir mettre mon envie et mon énergie au service de cette agriculture respectueuse de notre belle planète et j'aurais plaisir à vous rencontrer au cours de cette année qui s'annonce très riche !

Vous pouvez me contacter par mail à marie.fugen@opaba.org

A bientôt

Marie FUGEN

SysVit-SolVin : Impact de systèmes viticoles à faibles intrants sur la qualité des productions

Le projet SysVit-SolVin est un projet financé par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt via le CASDAR (Compte d'Affectation Spéciale pour le Développement Agricole et Rural).

Ce projet de 3 ans (2013-2016) porté par RITMO Agroenvironnement® regroupe 7 partenaires : RITMO Agroenvironnement®, Aériol, l'ARAA, l'IFV Loire, l'INRA Colmar, l'INRA Bordeaux et l'OPABA. L'enjeu de ce projet est d'acquérir de nouvelles données et de nouveaux indicateurs de la qualité biologique des sols en lien avec la minéralisation de l'azote du sol, la nutrition azotée de la vigne et la qualité organoleptique du vin dans les nouveaux systèmes innovants à moindre intrants chimiques. Un



des enjeux du projet est d'évaluer ces systèmes innovants dans leur globalité afin de répondre au questionnement des professionnels sur l'influence des pratiques sur la qualité des sols mais surtout sur la qualité des productions, élément essentiel de la durabilité des exploitations.

Pour ce projet, 6 sites ont été étudiés, faisant tous partie du réseau DEPHY-expé : 4 sites en

Alsace, 1 site en Loire et 1 site dans le bordelais, représentant 4 systèmes en agriculture biologique, 6 systèmes en protection intégrée et une parcelle avec variété résistante. Ces parcelles représentent une grande diversité de paramètres : âge de la vigne variable, cépages variés (même parmi les sites alsaciens), sols divers, pratiques culturales différentes. Des prélèvements de sol ont été effectués à des dates clés

du cycle de la vigne (débourrement, mi-véraison et chute des feuilles) sur deux campagnes de production: 2014 et 2015. La qualité des sols a été évaluée par diverses mesures, dont des profils culturaux, des études de la dynamique de l'azote et des mesures microbiologiques du compartiment microbien du sol. Deux sites étudiés sont des parcelles de viticulteurs de l'OPABA: une parcelle de Mr DIETRICH Yves à Ingersheim et une parcelle de Mr Vincent FLEITH à Chatenois.

La description des profils culturaux effectués par l'ARAA a permis de mettre en évidence le caractère préservé du cavaillon par rapport aux inter-rangs et une dégradation sévère de la structure dans les inter-rangs qui concentrent le passage des machines. Ni l'enherbement ni le travail du sol ne suffisent à récupérer ces tassements de roulage. Les mesures concernant la vie microbienne du sol ont mis en évidence un fort effet des pratiques culturales sur les paramètres mesurés (activité et concentration des microorganismes bactériens et fongiques du sol), avec une activité microbienne favorisée sur les parcelles en agriculture biologique. L'analyse de la minéralisation potentielle de l'azote en laboratoire n'a pas permis d'observer d'effet des pratiques sur cette mesure. Cependant, un fort effet des pratiques viticoles (pratiques en protection intégrée ou en agriculture biologique) est observé quand les paramètres liés à l'azote et à la microbiologie sont observés ensemble. Le site bordelais semble se différencier fortement des autres sites, cet effet est à relier à la texture sableuse de ces parcelles.

En conclusion, les analyses menées pour l'analyse de la qualité biologique des sols de parcelles viticoles à faibles intrants chimiques permettent de mettre en évidence un effet des itinéraires techniques (pratiques en protection intégrée ou en agriculture biologique) sur les mesures de vie microbienne du sol et de dynamique de l'azote, avec notamment une plus forte activité microbienne observée sur les parcelles en agriculture biologique.

Dans le cadre du projet SysVit-SolVin, les nouveaux systèmes innovants à

moindres intrants chimiques doivent être évalués dans leur globalité afin de répondre au questionnement des professionnels sur l'influence des pratiques sur la qualité des sols mais surtout sur la qualité des productions, élément essentiel de la durabilité des exploitations. Pour ce projet, les 4 sites alsaciens représentant 4 systèmes en agriculture biologique et 2 systèmes en protection intégrée ont été étudiés plus particulièrement. Les analyses sensorielles et colorimétriques ont été menées par Aérial pour étudier la qualité organoleptique des raisins et des vins produits.

L'analyse sensorielle concerne les grappes et les baies de raisin au stade final de maturité à la récolte et les vins qui en découlent, pour les millésimes 2014 et 2015. Les profils sensoriels des baies ont été estimés par analyse descriptive quantitative (panel d'experts sensoriels Aérial pré-entraînés) complété avec des mesures chromamétriques dans l'espace de couleur $L^*a^*b^*$. Les qualités sensorielles des vins correspondants ont été estimés de manière complète (i) par une analyse quantitative descriptive (avec 12 experts sensoriels Aérial entraînés et 9 experts en vin d'Alsace type œnologues), (ii) par l'évaluation de la typicité (œnologues), et (iii) par un test hédonique avec 61 consommateurs de Riesling et Pinot Gris Alsace sur les vins environ 8 mois après mise en bouteilles.

Tout d'abord, 5 sur les 15 attributs sensoriels utilisés (dont 4 visuels) ont différencié les 4 baies de Riesling pour les 2 années étudiées. Les descripteurs d'arôme de baies Riesling ont permis de distinguer les sites les uns des autres, plus en 2014 qu'en 2015. Seuls 2 attributs sensoriels ont permis de distinguer les 2 baies Pinot Gris intégrés (RouffPI et RouffPIOpti) sur les 2 années étudiées. La couleur des baies a évolué entre 2014 et 2015 vers une couleur plus jaune et moins verte certainement en lien avec l'augmentation de la maturité des baies. La chromamétrie permet des comparaisons de couleur des baies d'un millésime à l'autre.

Les 3 vins de Riesling 2014 et 2015 différaient sur tous les critères, sauf

deux (dont acidité pour les vins 2014 et sucré pour les vins 2015). Les vins 2014 RibeauPI et RibeauAB avec un fort potentiel aromatique et une plus forte influence de Terroir étaient significativement plus appréciés que le vin IngerAB. On retrouve une persistance plus faible en bouche des vins 2015 IngerAB mais avec un meilleur équilibre que l'année précédente. Du coup le vin 2015 IngerAB est beaucoup plus apprécié par les consommateurs et les œnologues, au même niveau que le vin RibeauPI 2015. Le vin RouffPI 2014 se différencie de RouffPIOpti 2014 par une couleur plus jaune pâle et par une odeur globale plus intense: cette tendance (note soufre) en 2014 est retrouvée dans les vins 2015 comme seule caractéristique les différenciant. Les consommateurs et les œnologues ne font pas de différence significative en terme hédonique entre les vins RouffPI et RouffPIOpti aussi bien en 2014 qu'en 2015.

Les résultats ont montré que les attributs visuels et aromatiques sensorielles des baies de récolte ont permis de distinguer les six sites AOP ainsi que les millésimes 2014 de 2015, mais non les systèmes en agriculture biologique de ceux intégrés. Les mesures chromamétriques ont également été corrélées aux notes de couleurs des experts pour les deux variétés de raisin utilisé pour faire le vin. Le profil sensoriel du vin est lié à celui des baies à la récolte. Enfin, la simple comparaison des systèmes de vignobles biologiques et intégrés a montré des effets mineurs sur les caractéristiques sensorielles des baies de récolte et de vins sans impact significatif sur les préférences des consommateurs habituels de ces vins.

Finalement, la réduction drastique des herbicides dans la gestion des sols du vignoble n'a eu que des effets mineurs sur les caractéristiques sensorielles des baies de récolte et des vins. Il serait intéressant d'étudier les différentes pratiques impliquées dans chaque système de vigne et poursuivre avec d'autres millésimes.

Najat NASSR,
Ingénieur de recherche
najat.nassr@rittmo.com
www.rittmo.com

L'OPABA se lance dans l'animation de groupes DEPHY

Le plan écophyto issu du Grenelle de l'environnement vise à réduire l'usage des Produits phytosanitaires de 50% d'ici 2018. L'un des axes de travail pour atteindre cet objectif est la mise en place d'un réseau national de fermes de référence qui a débuté fin 2010.

Ce réseau vise trois objectifs complémentaires :

- Démontrer que réduire l'utilisation de produits phytopharmaceutiques est possible,
- Expérimenter des systèmes économes en produits phytopharmaceutiques,
- Produire des références sur les systèmes économes en produits phytopharmaceutiques

Ce réseau ainsi dédié à la démonstration, à l'expérimentation et à la production de références s'appuie sur un ensemble d'exploitations agricoles et sur un réseau de sites expérimentaux.

En 2009, un premier réseau de 180 exploitations agricoles a vu le jour. En 2011 et 2012, le réseau a été progressivement étendu à 1 900 exploitations. Au terme d'un processus de réengagement des fermes et d'élargissement à de nouvelles candidatures, le réseau compte à présent 220 groupes et 2 630 exploitations. Ces groupes

concernent toutes les filières : grandes cultures/polyculture-élevage (56%), viticulture (19%), légumes/maraîchage (12%), arboriculture (8%), horticulture (4%) et cultures tropicales (3%). Ils sont animés essentiellement par des Chambres d'agriculture (65%), des CIVAM (10%), des réseaux d'agriculteurs biologiques (9%) et des coopératives (4%).

En Alsace, 3 nouveaux groupes de fermes viennent rejoindre les trois groupes DEPHY existants animés par la Chambre d'agriculture.

L'Opaba animera un groupe de viticulteurs et un groupe de producteurs de légumes.

Un groupe légumes pour « Pérenniser et développer la conduite d'un atelier de maraîchage sans intrants chimique de synthèse »

C'est suite à une formation sur la fertilité des sols en maraîchage biologique qu'un groupe de producteurs de légumes a rapidement accepté de prolonger l'échange en devenant « groupe DEPHY » pendant 5 ans, avec l'idée de pouvoir tester des pratiques et progresser ensemble. Les thématiques qui intéressent les fermes du groupe portent sur la réduction du travail du sol, l'augmentation de la vie du sol, l'adaptation du matériel de travail

du sol par l'auto-construction, l'optimisation des tâches, l'agroforesterie, etc. Le groupe est constitué de 12 fermes maraîchères réparties sur l'ensemble de l'Alsace. Cette répartition alsacienne nous permettra de travailler sur différents types de sol et de sensibiliser avec les résultats du groupe l'ensemble des producteurs de légumes d'Alsace.

Un groupe en viticulture pour « tester les pratiques de la viticulture biodynamique pour diminuer les traitements fongiques en Alsace ».

C'est également suite à une formation en biodynamie, que le groupe de producteurs s'est formé, constitué de 10 domaines viticoles étalés de Traenheim (67) à Soultz.

Au delà de la recherche de nouveaux défis techniques, de l'intérêt d'échanger entre collègues et d'aller plus loin dans la compréhension fine de l'équilibre sol-plante, les viticulteurs du groupe ont comme objectif d'essayer de diminuer leurs traitements fongiques (cuivre, soufre) en testant des pratiques biodynamiques.

Deux salariés sont chargés d'animer ces réseaux :

Camille FONTENY
pour le groupe légumes,
et **Frédéric DUCASTEL**
pour la viticulture.

Ca s'est passé en Alsace....

Séminaire de travail « Alimentation saine et durable 68 »

Une partie de « Trivial Poursuit » ? Pas du tout. Julien Scharsch participe avec les autres acteurs du territoire au séminaire de travail « alimentation saine et durable dans le Haut-Rhin » organisé par Mulhouse Alsace Agglomération le 18.11.16 à Mulhouse.



Une « appli » pour calculer ses coûts de production

Un outil de calcul des coûts de production a été développé sous forme d'une application web. Simple d'utilisation et personnalisable, il permettra de mieux appréhender les coûts de production et de mener une réflexion sur les espèces cultivées et les itinéraires techniques choisis.

Le projet Legem BioRhi'n, cofinancé par l'Union Européenne dans le cadre du programme Interreg IV Rhin Supérieur, a porté ses fruits. Ce projet a été mené par l'Opaba avec l'appui de nombreux partenaires de trois régions: le Bade-Würtemberg, la Rhénanie Palatinat et l'Alsace.

Un outil innovant et gratuit

Un des résultats concrets de ce projet est la création et la réalisation d'une application web pour évaluer les coûts de production. Cet outil est destiné à être au service d'un public varié: des producteurs de

légumes de plein champ et des maraichers bio, des futurs chefs d'exploitation, étudiants et stagiaires, des professeurs et formateurs. L'utilisation de l'outil est gratuite.

Simplicité, accessibilité et personnalisation

L'application a été développée afin de répondre à trois points essentiels:

- simplicité d'utilisation pour le calcul des coûts de production. Un maximum de données sont pré-saisies.
- accessible depuis n'importe quel navigateur web, l'interface de saisie est attractive
- données personnalisables par l'utilisateur. Un espace personnel en ligne permet de conserver les calculs effectués ou de les modifier

Connectez-vous sur www.legemcout.com

Pour essayer l'outil, rien de plus simple. Connectez-vous sur www.legemcout.com

legemcout.com en utilisant l'espace démonstration:

- identifiant: *rmeyer*
- mot de passe: *rmeyer68*

Cet outil permet de mieux appréhender le calcul des coûts de production au sein de l'exploitation, de mieux maîtriser les résultats économiques de sa ferme et de travailler la notion de rémunération du chef d'exploitation.

L'outil a été cofinancé par l'Union Européenne Fonds Européen de développement régional (Feder) dans le cadre du programme Interreg IV Rhin Supérieur, la Région Alsace, le Land du Bade Würtemberg.

Pour obtenir un identifiant et mode de passe personnel, merci d'écrire à contact@opaba.org

Plus d'information sur le projet global sur www.legem-bio-rhin.eu.

Christophe Ringeisen

opaba
Les Agriculteurs BIO d'Alsace

LEGEM BioRhi'n
Mon exploitation | Préférences | Déconnexion

René MEYER
Ferme du Ruisseau II 5 rue du Ruisseau - Muhlbach-au-Val

Nouvelle fiche
Saisir une nouvelle fiche

Mes fiches enregistrées
Céleri 01 (2016)
mes aubergines essai (2016)

Mes brouillons

Voir / modifier la fiche sélectionnée
Voir les résultats

Les apiculteurs bio à l'écoute des savoir-faire allemands

Nouvelle réussite pour la seconde édition de la journée technique apiculture biologique: 85 personnes (apiculteur professionnels et amateurs, porteurs de projets, et techniciens), venues de tout l'Est de la France - Franche-Comté, Champagne Ardennes, Haute-Savoie, - se sont rassemblés dans le pays d'Alsace centrale et sont venus discutés avec Dr Eva Frey et Dr Klaus Wallner du service apidologie de l'Université Hohenheim à Stuttgart. L'occasion de faire un point sur la gestion du varroa en apiculture biologique et sur la problématique des contaminants des produits de la ruche.

Varroa mon amour

La gestion des varroas dans les colonies est l'un des défis majeurs pour les exploitations bio ou qui souhaitent s'engager en bio. Eva Frey s'est appliquée à présenter les solutions techniques existantes ou en développement. La stratégie de lutte efficace appliquée dans le land du Bade-Wurtemberg s'apparente à utiliser 3 blocs distincts:

- le prélèvement de couvains mâles au printemps (avec -50% de varroas si l'opération est effectué 3 fois)
- l'application d'acide formique (AF) ou de thymol en été, hors période de nourrissage. Pour l'acide formique, elle recommande 2 traitement longue durée (seul l'AF à 60% est autorisé en Allemagne), avec le diffuseur modèle Nassenheider.

Il permet un dosage constant malgré les variations des conditions météorologies. Le temps d'attente nécessaire après traitement est de 6 semaines.

- et l'utilisation de l'acide oxalique par dégouttement en hiver

Et il est important d'estimer l'infestation avant et après traitement, via différentes méthodes: utilisation du sucre glace, lavage des abeilles ou comptage des chutes naturelles.

Certaines nouvelles méthodes sont prometteuses:

- l'engagement de reines représente une bonne alternative à l'utilisation

de l'acide formique, - le cadre chauffant développé en Autriche sera testé en 2017

- un nouveau médicament «VarroMed» développé par BeeVital à base d'acide formique et oxalique devrait être bientôt autorisé dans toute l'Union Européenne. L'avantage de ce médicament testé depuis 4 ans par l'Université est qu'il est utilisable 3 fois par an, sans délai d'attente entre les miellées.

Les résidus dans la ruche: comment les éviter?

L'Université de Hohenheim est équipé d'un laboratoire de point en analyse des résidus (miel, cire, pollen, etc.). L'origine des résidus sont multiples: environnement, apiculteur et agriculture.

L'abeille présente un premier filtre vis-à-vis des contaminants: les substances lipophiles vont se fixer dans les tissus des parois du circuit digestif et le proventricule entre le jabot et l'intestin va également filtrer les spores et diverses impuretés. Les éventuels résidus présents dans le miel, une fois placé dans les cellules, vont également être fixés dans la cire des cellules, si ces contaminants sont des substances lipophiles.

Les acides organiques ne peuvent s'accumuler dans la cire, mais dans le miel. D'où l'importance de respecter un délai d'attente suffisant (6 semaines) après traitement. Les huiles essentielles, molécules naturellement présentes dans la propolis, peuvent aussi s'accumuler

dans les cires. Les acides organiques et les huiles essentielles, déjà présents naturellement dans le miel, ne sont pas suivis par les organismes de sécurité alimentaire. Charge à l'apiculteur d'utiliser avec précautions ces substances pour éviter des quantités de résidus liés au traitement trop important.

La falsification des cires représente un point de vigilance important: cire à la stéarine provoquant du couvain en mosaïque, cire à la paraffine qui glisse sur les fils, ou cire contaminée provoquant l'étranglement des jeunes abeilles sortant de leur cocon. Seul l'apiculteur peut veiller à une qualité de cire compatible avec l'élevage des colonies et des produits de la ruche sain: il n'existe pas de réglementation sur la cire apicole ni de définition du degré de pureté, les abeilles ne sont pas de bonnes indicatrices de qualité et souvent, les apiculteurs font confiance et ne contrôlent pas (200€/ analyse). Dr Wallner rappelle également l'importance de détruire les vieux cadres (par exemple sous forme de bougies) et de n'utiliser que de la cire d'opercule ou en bâtisse naturelle pour en faire des cires gaufrées. Le bilan établi par Dr Wallner est encourageant: les apiculteurs s'améliorent dans l'application des traitements, la qualité des cires est en augmentation et l'objectif de produits de la ruche dépourvus de résidus est possible, à condition que l'agriculture conventionnelle (et la culture du colza notamment) poursuivent leur efforts.

Christophe Ringisen

Anticiper la demande de dérogation «achat d'essaim non biologique»

L'année 2016 a été une année très difficile. Il est fort probable qu'à la sortie de l'hiver en 2017, les apiculteurs constateront des pertes conséquentes.

Les apiculteurs peuvent anticiper cette situation et demander une dérogation individuelle «achat d'essaim non biologique», sous réserve que le lien entre la mortalité des abeilles et l'apparition de maladies infectieuses ou d'une catastrophe est avéré et que les abeilles pour la reconstitution des ruchers ne soient pas disponibles en agriculture biologique.

Le formulaire de dérogation (relatif à l'article 47.b.) est disponible sur le site de l'INAO. Une fois dûment complété, chaque apiculteur doit le transmettre à son propre OC. Vous ne pourrez procéder à l'achat des essaims non biologiques qu'après réception de l'avis favorable de l'INAO.



ASSEMBLÉES GÉNÉRALES :

AG OPABA

le 21 février 2017 à Muttersholtz

AG FNAB

les 4 et 5 avril 2017 à Strasbourg

Dates de formation éleveurs :

- Savoir Construire ses prix :
12, 13 et 30 janvier.

Renseignements et inscriptions :
christophe.ringeisen@opaba.org

- phyto/aromathérapie :
3 et 4 avril à Colmar.

Renseignements et inscriptions :
danae.girard@opaba.org

- médecine manuelle (ostéopathie),
Niveau 2 : 23 et 24 mars en Nord Alsace,
et 21 et 22 mars, département 57.

Inscriptions :
Elise Scheepers, CGA de Lorraine.

Journée Mildiou :

- Stratégie Européenne contre le Mildiou
dans le Vignoble :

Klingenmünster le 30 et 31 janvier.

Renseignements sur :

www.bioland.de/fachtagungen

Formations collectivités et agents de territoires :

- séminaire national sur la transition
agricole des territoires :

19 et 20 janvier 2017 à Paris

- Posture, méthodes et outils
pour accompagner la transition agricole
dans les territoires :

7 et 8 février 2017

à Châlons-en-champagne

Semaine des Alternatives aux Pesticides

Du 17 au 27 mars 2017

Colloque « Bio et Territoires »,
le 23 mars 2017 à Strasbourg

La Terre est Notre Métier :

un forum maraichage se tiendra
lundi 3 avril 2017 à Courcelle-Chaussy (57).

Annonces

Local à Rouffach

Local disponible à Rouffach, pour commerces
de bouche ou autre. Location ou vente.
120 m², climatisé. Quartier animé, parkings,
collège St Joseph, touristes.

Contactez Anne PFEFFER au 03.89.49.60.26

Ouvrier viticole polyvalent

Domaine à Barr en Agriculture Biologique
recherche ouvrier viticole polyvalent pour Janvier
2017 - Tél : 03.88.08.52.50.

Bourse d'échanges OPABA

Vous vendez ou cherchez du raisin ?
des fourrages ? des céréales ? du méteil ?
Déposez votre annonce ou trouvez votre bonheur
sur les bourses d'échanges Viti et éleveurs/
céréalières, dorénavant en ligne !
Rendez-vous sur le site de l'OPABA :
www.opaba.org

Contact : Danaé Girard, responsable structuration
filiales – amont, 06 70 37 06 22 –
danae.girard@opaba.org

S'bioblattel

L'actualité de l'Agriculture Biologique et Biodynamique en Alsace

Responsable de publication : Julien SCHARSCH.

Rédaction : H. CLERC, F. DUCASTEL, M. FUGEN, D. GIRARD,
E. RIEFFEL, C. RINGEISEN.

Concept : JMZ/SANEP/03 89 20 98 50

Photos : OPABA - SANEP